

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017

DE L'ASSOCIATION « LES AMIS D'ALFRED RENAUDIN »

1) Accueil du président et ouverture de l'assemblée générale :

Le président, M. Olivier BENA, accueille à l'Hôtel de Ville de Blâmont, les membres de l'association et les invités notamment M. Philippe ARNOULD, président de la Comcom de Vezouze en Piémont, M. Thierry MEURANT, maire de Blâmont, Mme Josiane TALLOTTE, vice-présidente de l'association mais aussi maire de Val-et-Châtillon.

Après vérification, le quorum de 29 est atteint car 20 pouvoirs ont été transmis et 20 membres étaient présents. L'assemblée générale peut donc en vertu des statuts se tenir. L'association comptait **58** membres en 2016, effectif qui baisse peu à peu chaque année. Le président excuse les adhérents absents qui ont donné un pouvoir.

Le président remercie la Municipalité de Blâmont pour la mise à disposition gratuite de la salle pour cette assemblée générale. Il remercie aussi celle de Val-et-Châtillon pour le prêt gracieux de la salle à l'occasion de la conférence du 12 novembre 2016. Le président remercie l'ensemble du Comité d'Administration pour tout le travail qui est fait et pour le soutien constant dans tous les projets proposés mais également les adhérents pour leur présence régulière aux différentes manifestations (conférences/ réunions/ sorties) programmés par l'association.

M. Thierry MEURANT, maire de Blâmont, accueille à son tour l'association dans sa commune. Il reconnaît l'utilité de l'association qui permet de faire découvrir ou redécouvrir des artistes comme Renaudin certes, mais d'autres que le temps oublie progressivement.

2) Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2016 :

M. Henri HARD, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 avril 2016. Ce document se trouve sur le site internet de la commune de Val-et-Châtillon. A l'unanimité, l'assemblée donne quitus au procès-verbal.

3) Rapport moral et d'activités de l'année 2016 :

Le président donne ensuite lecture du rapport moral d'activités de l'année 2016 :

Janvier : achat de 20 livres « *Alfred Renaudin, les couleurs de la Lorraine* » auprès de l'éditeur. Ils sont disponibles à la mairie de Val-et-Châtillon.

9 avril : assemblée générale à Raon l'Etape à l'occasion des 150 ans de la naissance d'Alfred Renaudin, suivie d'un repas et d'une visite du salon d'honneur de l'Hôtel de ville par M. Jean-Pierre KRUCH, président du Cercle Sadoul.

Juin : publication d'un article sur Renaudin et l'association pour le 150^{ème} anniversaire dans La Nouvelle Revue Lorraine de Jean-Marie Cuny, rédigé par le président.

3 juin : sortie « *Sur les traces d'Alfred Renaudin à Verdun* », jour même du 150^{ème} anniversaire d'Alfred Renaudin. Journée préparée par M. Michel GODARD (accueil en mairie et visite du Mémorial de Verdun, fraîchement rénové).

17-18 septembre : Journées du Patrimoine en lien avec la commune de Val-et-Châtillon. Ce sont des tableaux de fleurs qui ont été proposés aux visiteurs.

12 novembre : conférence de Mme Catherine CALAME, présidente de l'association Saint-Clément, ses fayences et son passé, sur le thème des « *Faiences et Pauses Café* ».

L'association en elle-même adhère à deux associations : les Amis du Château de Gombervaux et l'A.L.O.R.A.F. L'association appartient également au comité de pilotage (associations) du C.A.J.T. de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont. Le président et/ou la vice-présidente assistent aux réunions de travail. Elle est également membre du Comité d'Histoire Régionale.

Le président rappelle l'urgence culturelle sur notre secteur par le fait que les conférences sont gratuites et ouvertes à tous.

Poursuite de la recherche des œuvres de Renaudin chez des particuliers et dans les hôtels de vente.

En plus : *éditer des brochures ou tout document se rapportant à sa vie et à son œuvre.*

- Mise à jour de la page internet de l'association sur le site de Val-et-Châtillon. Tous nos remerciements à M. Alain GERARD, secrétaire de mairie. Informations relayées par la Comcom (Internet, programme papier et tableau interactif).
- Diverses publications d'articles :
 - o Dans l'Est Républicain – compte-rendu de nos activités. Merci à M. et Mme ACREMENT. Merci aux relais du Républicain Lorrain et de Vosges Matin (Raon).
- Contact de particuliers à l'association pour des renseignements. Un dossier d'information est envoyé également lors de ces prises de contact pour mieux faire connaître Renaudin et l'association.

4) Rapport financier de l'année 2016 suivi du rapport des vérificateurs aux comptes :

Mme Josiane EHRLE, trésorière de l'association, donne lecture de la comptabilité de l'association pour l'année 2016. Un polycopié est distribué dans l'assemblée afin de suivre les détails de la comptabilité.

TOTAL au 31/12/2015: 1883,60 €

TOTAL au 31/12/2016 : 2 064,39 €

Excédent positif de : + 180,79 €

Des remerciements sont à adresser à la Municipalité de Val-et-Châtillon pour l'attribution d'une subvention de 200 € en avril 2016. Pour 2017, l'association n'a pas sollicité de subvention en raison de la bonne santé financière de l'association. Pour le président, une subvention communale n'est pas un dû mais doit s'inscrire comme un réel besoin. Chacun doit aujourd'hui assainir les finances et veiller à l'économie afin de suivre les vrais objectifs fixés par l'assemblée générale constitutive.

Le président rappelle aussi que l'association est reconnue d'utilité générale. Ainsi, tout don se voit attribuer un reçu fiscal pour déduction à 66 %. En 2016, il y a eu 230 € de dons. MM. Robert

FLORENTIN et Jean-Luc MICHEL voudrait connaître la possibilité d'émettre un reçu fiscal pour la cotisation de 10 €. Voici ce qu'indique la DDFP de Nancy et son inspectrice, Mme CRENN :

Par décision RI 2014-186 du 1er décembre 2014 nos services vous ont informé que:

"Pour l'ensemble de ces motifs, l'association «Les Amis d'Alfred Renaudin » est un organisme d'intérêt général à caractère culturel au sens des articles 200 et 238 bis et peut délivrer à ses donateurs des reçus fiscaux, ouvrant droit aux réductions d'impôt prévues à ces articles, sous réserve de ne leur accorder aucun bien ou service en contrepartie de leur don."

"Cette dernière réserve exclut que les cotisations que lui versent ses adhérents puissent être éligibles à cette réduction si elles constituent la contrepartie directe ou indirecte de biens ou de services que l'association leur fournit." (exemple: cotisations qui donnent accès à des conférences, des voyages, ..., comme celles, d'après le dossier déposé le 28/10/2014, versées par les adhérents de votre association). "En revanche, les dons que ses adhérents lui versent hors de cotisations ayant une contrepartie ou les dons que toutes autres personnes physiques ou morales lui versent sans aucune contrepartie, peuvent bénéficier des réductions d'impôt prévues par les articles 200-1 et 238 bis du CGI."

Le vérificateur aux comptes, M. Alain GERARD, témoigne oralement de la bonne gestion et tenue des comptes de l'association et lui demande de donner quitus à la trésorière. L'assemblée donne quitus à l'unanimité.

5) Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration de l'association se compose de 8 membres et est élu pour 2 ans. L'élection du Conseil d'Administration s'est tenue en 2016 à Raon-L'Étape. Il se compose ainsi : Olivier BENA, président, Josiane TALLOTTE, vice-présidente, Henri HARD, secrétaire, Josiane EHRLE, trésorière, Marie-Jeanne OHLSSON, Denis-Joël OHLSSON, Michel GODARD et Jean-Luc MICHEL, membres.

6) Election des vérificateurs aux comptes pour l'année 2017:

A l'unanimité, M. Alain GERARD est nommé vérificateur aux comptes titulaire et M. Roger CORNIBE est nommé vérificateur aux comptes suppléant.

7) Projets pour l'année 2017 :

14 janvier : conférence à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon donnée par M. Charles VILLENEUVE DE JANTI, directeur du Musée des Beaux-Arts de Nancy sur Emile Friant, dans la cadre de l'exposition consacrée à ce contemporain de Renaudin. Très bel après-midi malgré les conditions neigeuses.

14 février : le président a rencontré en mairie de Val-et-Châtillon M. MATHIEU, nouveau coordinateur culturel en lien avec la Municipalité de Cirey. Le président a donné un accord de principe pour créer une activité périscolaire avec Renaudin mais aussi pour participer à un salon du livre (conférence ou pas) en 2018 à la Maison de la Forêt.

Février : achat de 20 livres auprès de l'éditeur avec une remise de 10 € par livre permettant au finale à l'association de dégager du bénéfice.

25-26 mars : présence de l'association aux 12èmes journées d'histoire régionale à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson. L'association, représentée par Jacqueline et Henri HARD, a présenté des kakémonos réalisés à partir d'œuvres de l'artiste par M. Alain GERARD. Au cours de ces deux journées, 5 livres ont été vendus. Merci également pour le prêt de faïences peintes par Renaudin.

22 avri : assemblée générale à l'Hôtel de Ville de Blâmont, repas à Badonviller à « Tarentelle et Mirabelle » et visite en lien avec « Clef de Voûte » du château de Blâmont, peint à plusieurs reprises par Alfred Renaudin.

29 avril : conférence en lien avec le Cercle Généalogique de Lunéville présidé par Mme Jeannine GUENOT, sur Alfred Renaudin par le président.

10 juin : journée « *Sur les traces d'Alfred Renaudin* » à Metz. Visite et découverte de la ville et notamment des lieux peints par Alfred Renaudin : cathédrale, porte des Allemands ou bords d'eau ...

18-19 septembre : journées du Patrimoine en lien avec la Municipalité de Val-et-Châtillon sur le thème du patrimoine de l'eau ; exposition des kakémonos présentés à Pont-à-Mousson.

Différents contacts sont en cours pour des conférences : Benoît TALLOT sur les Frères Muller, Jean-François MICHEL sur Monchablon (paysagiste) ou Jeannine GUENOT sur les petits maîtres de la peinture lorraine.

8) Fixation de la cotisation pour l'année 2018 :

Le Conseil d'Administration propose le maintien de la cotisation à 10 € pour 2018. A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire la cotisation au prix de 10 € pour un membre simple et 100 € pour un membre bienfaiteur.

9) Intervention de la présidente d'honneur, Elisabeth THOMAS, petite-fille d'Alfred Renaudin:

Bonjour à tous,

Cette année encore, je ne peux venir à l'A.G. de l'association en hommage à mon grand père mais je suis de tout coeur avec vous. Sans vous, l'association ne pourrait vivre ! Un grand MERCI à vous tous et bien sûr à Olivier qui se démène toute l'année pour trouver des conférences, animations diverses qui permettent de mentionner le nom de mon grand père. Un grand MERCI à Olivier. Maintenant que l'exposition a eu lieu à Lunéville, le livre écrit - qui ont été un grand succès - il est difficile de trouver de quoi animer l'association et pourtant il y a des miracles en permanence ! BRAVO. Très bonne journée à vous tous et encore MERCI.

10) Intervention des personnalités :

Mme TALLOTTE félicite le président et l'association pour les activités à visée culturelle développée sur le territoire. L'association est au service également de la commune de Val-et-

Châtillon, notamment lors des journées du Patrimoine à venir sur le thème de l'eau. Elle regrette le peu d'intérêt suscité par le public pour les conférences intéressantes malgré une publicité abondante notamment auprès des aînés de la commune. Tout ce qui est culturel est difficile. Mme TALLOTTE rappelle qu'aucune subvention n'a été demandée en 2017 mais que la Commune restait à l'écoute en cas d'un projet conséquent comme un achat de tableau. Elle souligne aussi l'importance de créer des liens avec d'autres territoires comme avec Blâmont.

M. ARNOULD évoque les nouvelles lignes de la Comcom en lien avec l'association. Il précise que c'est une véritable bouffée d'oxygène de s'ouvrir et de découvrir les autres territoires et leurs richesses culturelles (en écho au propos de M. MEURANT). Il a souligné la parfaite singularité dans la démarche qui est la sienne. Pour lui, la participation aux journées d'histoire régionale permet de véhiculer une image positive du secteur bien loin des préjugés qui nous accablent trop souvent.

Des informations sont données sur les expositions qui vont avoir lieu dans les prochains temps sur le secteur.

L'ordre du jour épuisé, le président invite l'assemblée au verre de l'amitié. Le président remet un livre sur Alfred Renaudin à M. Thierry MEURANT, maire de Blâmont, pour la médiathèque municipale et en remerciement de l'accueil. Un repas, en présence de 20 personnes, s'est tenu au restaurant « Mirabelle et Tarentelle » à Badonviller, suivi de la visite du Château de Blâmont, animée par l'association « Clef de Voûte ».